



Loi d'Orientation, Rythmes... La mobilisation se met en marche ! Tous devant l'I.A. le 23 janvier à 11h30

Les projets de Loi d'Orientation et de réforme des rythmes scolaires sont loin d'emporter l'adhésion dans nos salles des maîtres ! Peut-être que si nous avons été consultés et entendus, il en serait autrement...

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 janvier et du Comité Technique Ministériel du 11 janvier, le projet de décret sur les rythmes scolaires du ministre n'a été approuvé par aucun syndicat. Le ministre ne peut se prévaloir d'aucun soutien.

Même l'Association des Maires de France a demandé et obtenu le report du décret.

Ce début d'année s'annonce déterminant pour l'orientation de l'Ecole. Préparation de la rentrée 2013, conditions de travail et relation avec l'institution, réforme des rythmes... la refondation ne doit pas rater le coche de la « priorité au primaire » pour la réussite de tous.

Ce projet de décret est en effet inacceptable.

- **Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels.**
- **Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et ne garantit en rien leur réussite scolaire.**

Cette réforme doit être revue en profondeur, de manière concertée avec la profession et ses représentants.

Le projet de Loi d'Orientation est lui aussi largement rejeté par les personnels concernés et doit être complètement revu avant de devenir éventuellement une ligne directrice pour l'Ecole.

Le 23 janvier, dans tous les départements de France, les personnels de l'Education Nationale diront leur refus du projet de modification des rythmes et leur exigence d'une Loi d'Orientation dictée par les besoins des écoles et des élèves.

**Les organisations syndicales SNUipp-FSU, FNEC FP FO, SUD Education appellent ainsi les collègues à se rassembler
mercredi 23 janvier à 11h30
devant l'Inspection Académique des Hautes-Alpes
(Direction des services départementaux de l'éducation nationale)
pour demander au ministre le retrait de son projet de décret actuel
sur les rythmes scolaires, première application de la loi d'orientation discutée ce jour-là au conseil des ministres.**

Les organisations syndicales demandent audience au DASEN, représentant du ministre, afin qu'il porte cette exigence.

**A cette occasion une Réunion d'information Intersyndicale est organisée à GAP
à la Bourse du travail place Grenette de 9h à 11h30**

Ordre du jour :

- ▶ point et consultation-débat sur la réforme des rythmes et les conditions de travail des enseignants.
- ▶ actions à venir.
- ▶ point sur la carte scolaire.



Refondation de l'Ecole : dans le 2nd degré aussi des choix importants restent à faire

Débutons 2013 tous ensemble, dans l'action

Les organisations syndicales **FSU, FNEC FP FO, SUD Education** appellent les personnels de l'éducation du second degré au rassemblement

mercredi 23 janvier à 11h30
devant l'Inspection Académique des Hautes-Alpes
(Direction des services départementaux de l'éducation nationale)

Les organisations syndicales FSU, FNEC FP FO, SUD Education regrettent qu'elles n'aient pas été destinataires plus tôt du projet et que la presse en ait été informée en même temps qu'elles. Elles déplorent tout particulièrement que le projet de rapport annexé, document d'orientation fondamental, ait été publié sans qu'il ait pu faire l'objet d'une concertation quant à son contenu et sa rédaction. Ce projet comporte également des absences ou des continuités avec les politiques précédentes qui ne permettront pas les transformations nécessaires :

- ▶ avenir de l'orientation scolaire et de ses personnels : nous ne pouvons accepter que dans l'annexe, les COPsy et les DCIO disparaissent de la communauté éducative comme de l'équipe éducative, et qu'aucun moyen ne soit prévu les concernant.
- ▶ loi de décentralisation ne rassurant en rien les personnels.
- ▶ absence de perspectives pour les lycées,
- ▶ disparition de l'enseignement professionnel avec notamment :
 - le développement de l'apprentissage
 - la régionalisation de l'Orientation et de l'Enseignement Professionnel
 - la destruction du statut des PLP
 - asservissement de la carte de formation aux seuls besoins locaux
- ▶ pour la prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans.
- ▶ absence de concertation avec l'enseignement supérieur dans la mise en oeuvre des futures Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education.

Les personnels sont les acteurs majeurs des évolutions : le travail de concertation, d'équipes pédagogiques et d'équipes pluri professionnelles doit être davantage mis en perspective.

Les missions des personnels doivent être confortées.

Des perspectives d'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunérations sont nécessaires alors que par ailleurs, nous vivons une crise importante de recrutement.

**et poursuivons le 31 janvier,
pour nos salaires,
pour l'emploi public,
contre la journée de carence,
avec toute la fonction publique qui sera en grève..**